

Communauté de
Communes des
Pays de
Rhône et
Ouvèze

entre Rhône et Ouvèze

MAGAZINE INTERCOMMUNAL #14



Sommaire

Bédarrides
Caderousse
Châteauneuf-du-Pape
Courthézon
Jonquières
Orange
Sorgues



Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze
C.C.P.R.O.
3, allée des Romarins
BP 50 082 - 84370 Bédarrides
Tél 04 90 03 01 50
Fax 04 90 01 31 83
E-mail : contact@ccpro.fr
www.ccpro.fr

Directeur de la publication : Alain ROCHEBONNE
Rédaction : Services CCPRO
Conception : saluces.com
Photographies : Service Communication CCPRO, Services CCPRO, Mairies, Atelier Réan
Tirage : 33 000 exemplaires
Imprimé par RIMBAUD, sur papier PEFC. 05-2015
Distribution : Association PIAF. 04 90 34 66 15
Dépôt légal à parution. ISSN 2118-3953

l'édito du Président

Le 16 Mars, les élus communautaires m'ont élu Président de la CCPRO.
Je les remercie pour leur confiance et je félicite les neuf vice présidents élus la semaine suivante par cette même assemblée, ainsi que l'ensemble des membres des différentes commissions prêts à travailler dans leurs domaines de compétence.

Je veux dès à présent m'adresser à vous tous pour vous parler des enjeux importants qui nous attendent et qui constituent un challenge que nous devons remporter ensemble.

Ensemble cela signifie une parfaite cohésion des élus et c'est ce à quoi je m'emploierai durant toute la période de mon mandat. Cohésion aussi avec le personnel sur qui repose toute la réussite de notre structure. Cohésion enfin avec les citoyens pour lesquels nous devons être à l'écoute et avoir la plus grande réactivité.

J'ai rencontré M. le Préfet qui voulait connaître notre position sur le projet d'intégration de la CCAOP*.
J'ai répondu que cela ferait l'objet d'une discussion du conseil de communauté du 14 Avril, discussion qui a abouti à la nécessité d'une réflexion sur les conditions dans lesquelles cette opération pouvait être envisagée en particulier en reposant sur des bases chiffrées.

Il m'a aussi confirmé la recomposition de notre institution sur la base de 40 élus qui peut toutefois être élargie sur la base d'accords locaux et le maintien de l'équipe dirigeante élue.

Le conseil du 14 Avril a aussi permis de voter les budgets avec en particulier un long débat sur la difficulté d'équilibrer le budget annexe des ordures ménagères qui est aujourd'hui impacté par **une volonté d'uniformisation de la qualité du service sur l'ensemble du territoire communautaire mais qui se fait dans une totale transparence et sur la volonté d'efforts partagés.**

Ces budgets mettent entre autres en valeur les grandes orientations économiques avec le développement de nos zones d'activités indispensables pour créer de l'emploi et de la richesse.

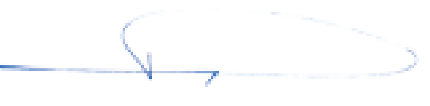
De même le développement du tourisme reste une priorité avec nos atouts et notre volonté d'élargissement au niveau de l'œnotourisme et du vélotourisme.



Je citerai encore les actions en matière de logement, d'environnement ou les travaux de voirie et de protection contre les inondations, les actions d'accompagnement en matière de sport et de culture...

J'insisterai sur le fait que l'effort doit aussi porter sur un partenariat efficace entre notre structure intercommunale et chacune de nos communes dans l'intérêt de toute notre population.

Vous serez bien entendu tenus informés de tous ces points par le biais des médias et de tous nos supports de communication, en particulier notre revue qui a pour rôle de vous associer à la vie intercommunale sous tous ses angles dans le cadre des domaines de compétence de la CCPRO.



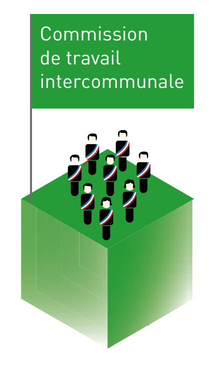
Alain ROCHEBONNE
Président de la CCPRO

*[ndlr : *Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence]*

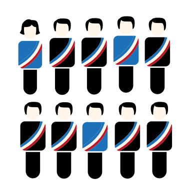
actu

NOUVELLE PRÉSIDENCE À LA CCPRO

Commissions de travail, Bureau, Conseil de Communauté ?

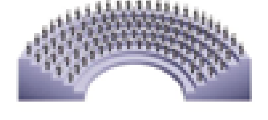


Les commissions de travail intercommunales correspondent chacune à un grand domaine d'action de la CCPRO : 9 commissions thématiques ont été installées. Composées d'élus intercommunaux et-ou municipaux, elles soumettent des propositions au Bureau.



Le Bureau, composé du Président et des vice présidents, examine les propositions des commissions de travail et les transmet, après approbation, à l'assemblée des élus qui composent le Conseil de Communauté.





Le conseil de communauté (ou conseil communautaire), composé du Président et des conseillers communautaires, est l'instance qui administre les actions à mettre en oeuvre dans le cadre des compétences que les Communes ont transférées à la CCPRO.

Le saviez-vous ?

Les séances du conseil communautaire sont des séances publiques : chacun peut y assister.
La date du prochain conseil, les délibérations et les comptes-rendus des conseils sont disponibles à la consultation sur : www.ccpro.fr, rubrique ***CCPRO***.

Le 16 mars 2015, Alain Rochebonne a été élu Président de la CCPRO par les élus communautaires.
A la suite de cette élection, neuf vice présidents ont été élus, ainsi que les membres des commissions.

Rappel chronologique

30 mars 2014. Election des conseillers communautaires au suffrage universel direct lors des municipales.

12 avril 2014. Election du Président Alain MILON par les élus communautaires, à la majorité des voix.

25 février 2015. Un arrêt du Conseil d'Etat annule l'élection du président de la CCPRO ; Il faut procéder à une nouvelle élection.

16 mars 2015. Election du Président Alain ROCHEBONNE par les élus communautaires, à la majorité des voix.

25 mars 2015. Election des 9 vice présidents par les conseillers communautaires, et recomposition des commissions de travail.

Le fonctionnement de l'interco

Depuis les élections municipales des 23 et 30 mars 2014, les conseillers communautaires sont élus par les citoyens au suffrage universel direct.
Les conseillers communautaires élus dans chacune des communes membres de l'intercommunalité se réunissent en conseil de communauté et procèdent :
- à l'élection du président
- à l'élection des vice présidents
- à la nomination des commissions de travail thématiques et à la désignation de leurs membres. A la CCPRO, chaque commission est composée de huit élus : un représentant par commune, auquel s'ajoute un élu d'opposition.

> *Retrouvez les nouvelles compositions des commissions de travail intercommunales sur* **www.ccpro.fr**

NOUVEAU BUREAU, NOUVELLES ATTRIBUTIONS DES ÉLUS



De gauche à droite : Armand Beguelin, Xavier Marquot, Christian Tort, Jacques Bompard, Alain Rochebonne, Thierry Lagneau, Sylviane Ferraro, Claude Avril, Serge Fidèle.
1 absent : Louis Biscarrat

Président
Alain ROCHEBONNE
Courthézon

1er Vice Président
Jacques BOMPARD, ***Finances, Personnel***
Orange

2ème Vice Président
Thierry LAGNEAU, ***Economie***
Sorgues

3ème Vice Président
Christian TORT, ***Environnement, Cadre de vie, Propreté urbaine***
Bédarrides

4ème Vice Président
Sylviane FERRARO, ***Voirie, travaux***
Sorgues

5ème Vice Président
Louis BISCARRAT, ***Aménagement, Habitat***
Jonquières

6ème Vice Président
Claude AVRIL, ***Tourisme***
Châteauneuf-du-Pape

7ème Vice Président
Xavier MARQUOT, ***Eau, Milieux aquatiques, Lutte contre les inondations***
Orange

8ème Vice Président
Serge FIDÈLE, ***Communication***
Caderousse

9ème Vice Président
Armand BEGUELIN, ***Sports et festivités***
Orange

interview

d'Alain ROCHEBONNE

Le nouveau président de la CCPRO, maire de Courthézon, Président de l'office de tourisme intercommunal fait partie de la Communauté depuis de sa création, en 1993.

Quelles sont vos priorités en tant que nouveau Président ?
Je souhaite avant tout fédérer les bonnes volontés et toutes les énergies dans le but de faire avancer notre territoire.
Pour cela, il faut faire progresser les choses au niveau de l'intégration d'Orange, ce qui représente une lourde tache, au niveau du personnel comme des équipements. Il faut aussi rassurer l'ensemble du personnel après la période d'instabilité que nous avons connue ces derniers mois.
Nous voulons construire ensemble une organisation performante, dans un cadre de travail épanouissant pour tous, en valorisant l'expertise des services, l'initiative des agents et l'implication des élus dans leurs commissions.
A cette fin, nous avons lancé une démarche collaboratrice basée sur l'écoute des salariés et l'affichage d'un nouveau système de gouvernance.

Nous allons aussi travailler sur une projection financière saine qui nous permettra de présenter de futurs budgets dans de meilleures conditions que ceux que nous avons eu à traiter dans l'urgence.
Nous allons poursuivre nos efforts dans le domaine du développement économique car cela représente à la fois une source de revenus et un vivier d'emplois crucial pour de nombreuses personnes qui en sont aujourd'hui dépourvues. De même, nous poursuivrons nos efforts dans le domaine du tourisme car nous possédons deux atouts remarquables que sont les villes d'Orange et Châteauneuf-du-Pape, supports et vecteurs de communication internationale, ce dont toutes les autres communes riches de leur spécificité auront à tirer profit.
Bien d'autres domaines vont être traités dans le cadre de nos compétences, comme l'environnement, le logement, la gestion de l'hydraulique et des milieux aquatiques .....

Je souhaite restaurer une intercommunalité attractive, exemplaire et proche de ses communes membres, susceptible d'entreprendre les missions de service public qui lui sont dévolues de manière innovante et responsable.

Il faudra aussi prendre en compte le transfert des compétences bientôt obligatoires de l'eau et de l'assainissement aux intercommunalités, ce qui va nécessiter une large réflexion en matière budgétaire et une bonne anticipation.

Qu'en est-il du rapprochement avec la Communauté de Communes d'Aygues Ouvèze en provence (CCAOP) ?
Ce sujet a fait l'objet d'un débat lors du dernier conseil de communauté, la CCAOP ayant quant à elle manifesté sa volonté de se rapprocher de la CCPRO.
J'ai expliqué que j'avais rencontré M. le Préfet qui m'a dit ne pas vouloir systématiquement accélérer un processus de rapprochement entre nos deux intercommunalités. Il a bien compris qu'il était nécessaire que nous nous penchions sur les conséquences d'une telle fusion et qu'il nous fallait au préalable finaliser et stabiliser le rapprochement avec Orange. J'ai insisté aussi sur le fait qu'il fallait avant tout avoir la certitude que la ville de Sorgues se maintienne dans notre intercommunalité, ce qui m'a été publiquement confirmé par son maire lors du débat que j'ai proposé au conseil communautaire d'avril.
Nous allons pouvoir désormais avancer avec les élus et les techniciens de nos deux EPCI, afin de bien clarifier la situation, travailler la faisabilité technique et financière dans un horizon raisonnable et accompagner un rapprochement intelligent dans l'intérêt de tous.

Comment abordez-vous les prochaines années ?
Avec beaucoup de sérénité. Je ne suis l'otage de personne et n'ai pour seul objectif que la réussite de la CCPRO avant tout. Les élus communautaires m'ont élu sur la base d'un esprit d'apaisement et d'un consensus pour assurer la synthèse et l'optimisation de toutes nos priorités. On ne peut se permettre de conduire une organisation intercommunale, riche de la diversité de ses communes membres, de manière partisane. **J'aspire à être ensemblier d'un projet commun et j'espère que le bon sens et l'intérêt général primeront toujours**.
J'ai installé des vice présidents qui -avec leurs équipes- sont tous motivés pour travailler sur nos nombreux dossiers et ont toute latitude à cet effet. Je compte les associer à toutes les décisions dans une volonté totale de transparence. De même, je peux m'appuyer sur un personnel d'encadrement très volontaire et sur un ensemble de salariés qui m'ont fait part de leur satisfaction à travailler ensemble.

zoom le budget 2015

Un budget sobre et ambitieux

Le Conseil de Communauté a voté ce 14 avril un budget principal de 62,7 millions d'euros. Ce budget, marqué par la baisse des dotations de l'Etat, reste toutefois ambitieux en termes d'investissement.

« Compte tenu des restrictions annoncées par l'Etat en matière de dotations, l'effort entrepris pour limiter les dépenses de fonctionnement devra être poursuivi cette année ».

C'est en ces termes que le président a présenté le budget aux élus lors de son vote.
La masse salariale et les charges courantes de la collectivité vont donc faire l'objet d'une attention particulière, afin de maintenir le taux d'imposition actuel.

Malgré le contexte économique difficile, la CCPRO poursuit son programme d'investissement dans les communes : *20 millions d'euros de travaux seront mis en œuvre sur les 7 communes membres en 2015* pour les travaux de voirie et d'éclairage public, les réseaux d'eau et la protection contre les inondations.

En 2015, la priorité est également donnée au développement économique avec l'aménagement de zones d'activités, et aux travaux d'aménagement et de requalification urbaine des villes.

Un nouveau schéma de développement touristique va également être élaboré à l'échelle des 7 communes.



Réaménagements urbains, accessibilité et sécurité, amélioration du cadre de vie, développement durable, sont au coeur de la politique de travaux de la CCPRO.



Le développement économique passe par la réhabilitation et la création de zones d'activités.



Le tourisme, l'un des grands atouts de notre territoire.

Finances interco, mode d'emploi

Les recettes de l'intercommunalité se composent :

> des impositions assises sur les entreprises *(contribution économique territoriale)* et sur les ménages (*taxe foncière sur le non-bâti, taxe d'habitation et taxe d'enlèvement des ordures ménagères*),

> des dotations globales de fonctionnement de l'Etat.

> des emprunts.

Les dépenses, quant à elles, se répartissent entre :

> l'investissement : les grands travaux, les différents équipements, etc...

> et le fonctionnement : les dépenses courantes comme l'eau, l'électricité, les salaires.

Maintien de la fiscalité pour les entreprises

Depuis 2011, le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) n'a pas évolué et est fixé à 35,12 %.
Le maintien de ce taux en période de forte crise économique démontre la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de ne pas étouffer les entreprises par une fiscalité en hausse.

A SAVOIR

Depuis 2010, pour toutes les entreprises la Contribution Économique Territoriale (CET) a remplacé la Taxe Professionnelle (TP).
Cette CET se compose :
> de la Cotisation Foncière des entreprises (CFE). Son montant varie selon la valeur locative des biens fonciers utilisés. Une cotisation minimale est exigée et sa base d'imposition est fixée par délibération de la CCPRO. La CFE est payable chaque année au 15 décembre.
> de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La TEOM en 2015

En application d'un dispositif légal, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de la ville d'Orange (7,65%) va devoir être homogénéisé avec le taux des six autres communes (11,5%).

Jusqu'ici, il était prévu que le taux d'Orange passe en 10 ans à 11,5%. Désormais, l'idée est de faire converger les taux des sept communes vers un taux intermédiaire - autour de 9%.

Ainsi, toutes les parties seraient gagnantes : équilibre du budget, service amélioré et baisse des taux pour les six communes historiques.

En 2015, année de transition, le taux d'Orange passe à 8,65% et le taux des six autres communes reste encore provisoirement à 11,5%.

La TEOM, payée par les ménages et les entreprises non industrielles en même temps que la taxe foncière, sert à financer :

> le coût de la collecte des ordures ménagères et de leur traitement (par incinération et/ou enfouissement dans des sites agréés),

> les collectes spécialisées : le tri sélectif, le verre, le papier, les encombrants, les lampes, les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (D3E) , les Déchets d'Activités de Soins à risques infectieux (DASRI), les piles, etc...

> les 4 déchetteries intercommunales

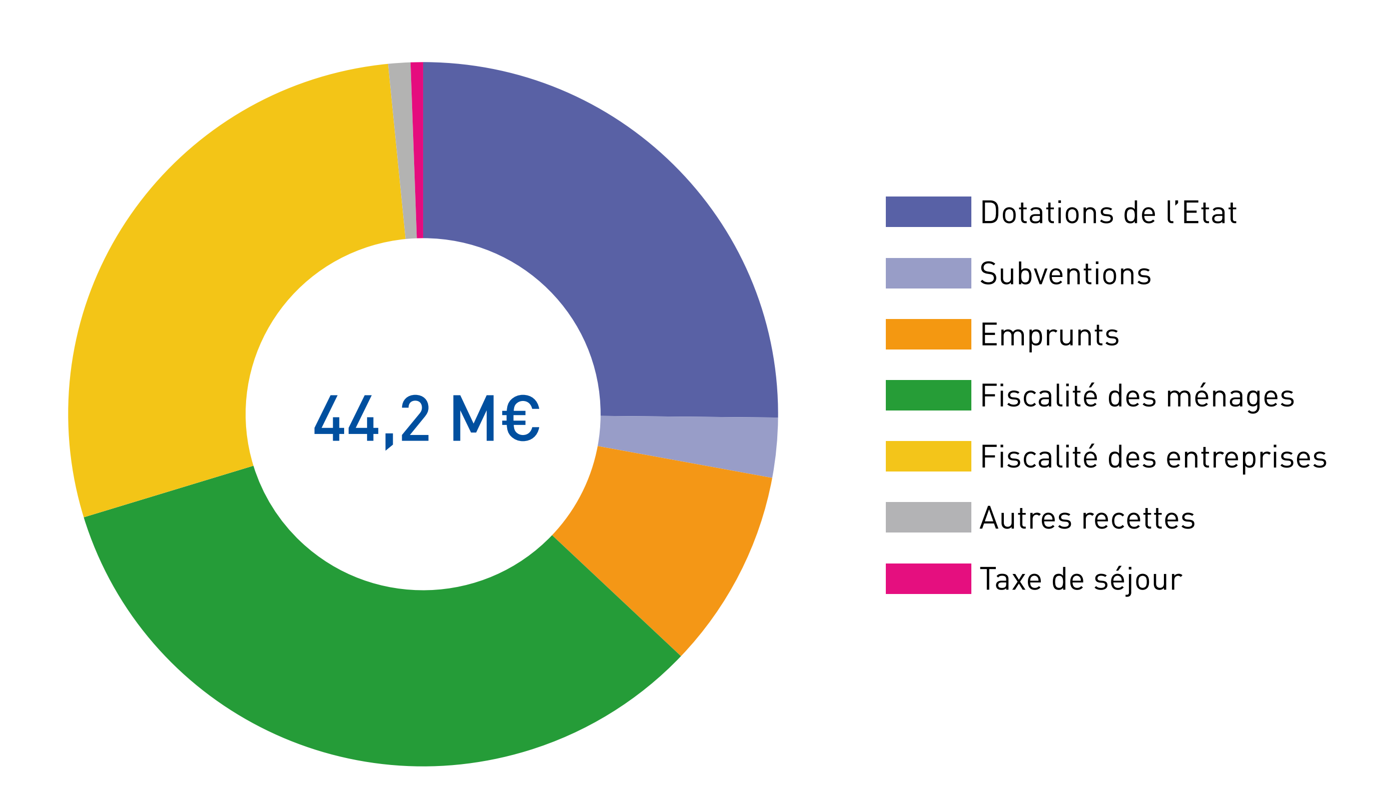


Le mot de Jacques BOMPARD, vice président aux finances

Comment qualifiriez-vous ce budget 2015 ?
C'est un budget de transition. En un temps record, entre l'élection d'Alain Rochebonne et la date limite du vote du budget, nous avons réussi à redresser la barre pour prendre un nouveau cap. Cette prouesse, nous la devons au travail acharné des élus et des employés de la CCPRO. Je les remercie tous.

Quelles sont les priorités de ce budget ?
Retrouver une gestion saine en réduisant les dépenses de fonctionnement non nécessaires (rationalisation de l'embauche, optimisation du matériel, etc.).
Ceci permettra de baisser les taxes et de relancer les investissements dans l'économie réelle, au profit de l'emploi.

Les recettes 2015 *



Les dépenses 2015 *

56,3 M€

- Reversement aux communes
- Administration générale
- Economie
- Tourisme
- Lutte contre les inondations
- Habitat
- Collecte et valorisation des déchets
- Propreté urbaine
- Voirie
- Eclairage public
- Sport
- Remboursement de la dette

*** Budget principal + budget de collecte et traitement des déchets, hors opérations d'ordre et autofinancement qui viennent équilibrer les budgets.**

agir tourisme

Développer des projets innovants

La CCPRO lance une grande dynamique de consultation des acteurs du tourisme en vue de l'élaboration de son schéma de développement touristique.

Ce schéma vise à conforter des actions déjà existantes et développer des projets innovants pour l'ensemble du territoire.
Il sera co-construit avec les entreprises du territoire et les partenaires institutionnels et débouchera sur un plan d'actions pour la période 2015-2019.



Cyclotourisme : 169 km de routes et chemins à faible trafic routier ont été balisés sous l'impulsion de la commission tourisme de la CCPRO.

Promouvoir le territoire *hors les murs*

La CCPRO a créé en 2007 un office tourisme intercommunal (OTI) chargé d'assurer la promotion des acteurs de l'économie touristique : restaurateurs, hébergeurs, artisans, vignerons, prestataires d'activités de loisirs... A ce jour, 600 professionnels du tourisme bénéficient des services de l'OTI, sans adhésion financière.

Depuis 2014, **l'OTI sort de ses murs en juillet et août** : les agents d'accueil vont à la rencontre des visiteurs où ils se trouvent, pour leur proposer toute la diversité de l'offre touristique locale.



L'office du tourisme « hors les murs », une opération pilote sur le plan national.

Pour assurer la promotion de l'ensemble de son territoire, l'OTI dispose de 3 vitrines :

> à Châteauneuf-du-Pape
Place du Portail. *04 90 83 71 08*

> à Courthézon
Nouveaux locaux Boulevard de la République. *04 90 70 26 21*

> à Orange
Place des Frères Mounet. *04 90 34 70 88*

Festivités et visites guidées

Pour connaître le programme des festivités et des visites guidées de l'été, rdv sur www.paysprovence.fr ou inscrivez-vous à la newsletter mensuelle : chateauneuf@paysprovence.fr.

Le mot de Claude AVRIL, vice président au tourisme

La CCPRO se lance dans un schéma de développent touristique, quel est votre objectif ?
Le tourisme est une composante essentielle de l'économie de la CCPRO. Nous avons la chance d'avoir une offre complémentaire sur nos 7 communes. La CCPRO souhaite développer de nouveaux aménagements et pour cela doit se doter d'un programme d'investissements sur le long terme.
Il ne suffit pourtant pas de faire un catalogue de tout ce qui existe pour le livrer façon « annuaire » à nos visiteurs. Cette offre doit être travailler, structurer sur le long terme. Elle doit être traduire en plan d'actions, véritable feuille de route pour la période 2015-2019.
Pour mener à bien ce chantier, j'ai souhaité que cette démarche se fasse en concertation avec les entreprises touristiques.

agir logement

Améliorer l'habitat en centre ancien

Depuis 2013, la CCPRO propose une aide financière et technique pour l'amélioration de l'habitat privé dans les centres anciens*. Attention, plus que quelques mois pour bénéficier de ce dispositif !

Entre 2013 et 2014, ce sont 113 logements qui ont bénéficié de subventions de la CCPRO dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Une équipe opérationnelle à votre service

La CCPRO met gratuitement à votre disposition une équipe opérationnelle. Elle vous accompagne tout au long de votre projet, de sa faisabilité à son terme, et jusqu'au versement des aides.

Pour la joindre : **0 800 400 132** (appel gratuit)

Les types de travaux concernés

Pour être subventionnés, les travaux doivent permettre de résoudre des situations d'insalubrité ou de dégradation, ou améliorer les performances thermiques. Sont subventionnés :

> Les projets de travaux lourds

> Les travaux d'amélioration de la sécurité et la salubrité

> L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

> La lutte contre la précarité énergétique

**** L'OPAH 2013-2015 concerne les communes de Bédarrides, Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon, Jonquières et Sorgues. La possibilité d'intégrer Orange et de prolonger ce dispositif qui doit s'achever en 2015 est actuellement à l'étude.***

Exemples

Adaptation de logement en faveur du maintien à domicile

Adaptation d'une salle de bains et installation d'un monte-escalier

Anah : 3 424€ (47%)

Région PACA : 959 € (13%)

CCPRO 668 € (9%)

Commune : 685 € (9%)

CCAS : 500 € (7%)

85 % du montant des travaux

Réhabilitation énergétique lourde

Travaux d'isolation et platerie, remplacement des menuiseries et de la plomberie, mise aux normes électriques, modification du mode de chauffage.

Anah : 10 000 € (25%)

Prime *Habiter Mieux* : 3 500 € (9%)

CCPRO : 2 100 € (5%)

Commune : 2 000 € (5%)

Région PACA : 800 € (2%)

CG 84 : 260 € (1%)

47 % du montant des travaux



Le mot de Louis BISCARRAT, vice président au logement

Depuis le 1er janvier 2014 et l'intégration d'Orange, la CCPRO compte 7 communes qui forment un territoire élargi, dont je connais les enjeux mais aussi les besoins économiques, sociaux et environnementaux. Depuis sa création en 1993 la CCPRO présidée depuis par Alain Milon a eu comme ambition de mettre en commun les moyens et richesses de chaque commune pour en renforcer les potentialités et aussi répondre aux besoins de nos administrés. Avec le changement de présidence je souhaite que les valeurs communautaires que nous partageons depuis sa création (Jonquières est une commune fondatrice de la CCPRO) continuent à servir l'intérêt des concitoyens de l'ensemble de nos communes de manière juste et équitable. Tel est l'esprit de l'intercommunalité depuis son origine !

agir travaux

Aménagement urbain, rue des Blanchisseurs, Orange

Les travaux pour améliorer la sécurité de circulation des usagers, rénover les équipements et embellir la zone se poursuivent.



Investissement CCPRO : 691 204,56 € TTC
Investissement Commune : 61 128 € TTC

Achèvement de travaux, gare de Sorgues

Les travaux réalisés dans le cadre de la réouverture de ligne *T.E.R. Avignon Carpentras* sont achevés. La gare est désormais aux normes d'accessibilité et, pour la sécurité de tous, le passage à niveau a été remplacé par un passage routier sous la voie ferrée.



Participation CCPRO : 3 982 000 € TTC
(3.6% de 79 750 000 M€)



Entretien des arbres, lutte contre le chancre coloré

La CCPRO a en charge la totalité des arbres d'alignement qui bordent les rues et routes de ses communes membres. Il s'agit essentiellement de platanes, de micocouliers et d'accacias.

Cet hiver, des opérations d'entretien ont été réalisées sur les sept communes :

> la taille des arbres, par réduction de couronne, et l'élagage aux dimensions des gabarits routiers.
800 arbres taillés

> l'abattage et l'essouchage des arbres malades ou morts. Cela concerne en grande partie des platanes atteints de chancre coloré, maladie incurable.
Ces arbres sont généralement remplacés au printemps suivant par des espèces plus résistantes aux maladies.
380 arbres abattus (et en grande partie dessouchés)

Investissement CCPRO : 275 000 € TTC



Le mot de Sylviane FERRARO, vice présidente aux travaux

La gare de Sorgues, un aménagement durable ?
En prise directe avec la population, la voirie et les travaux représentent un large champ d'actions permettant de faire évoluer avantageusement le cadre de vie. Cette délégation transversale nécessite une proximité avec les élus, les techniciens, les entreprises et naturellement avec les administrés.
La CCPRO prend toute sa part dans l'aménagement du territoire et le développement durable à l'instar de notre participation financière à la réouverture de la ligne SNCF *Avignon-Sorgues-Carpentras* qui s'élève à près de 4 M€.
En offrant une alternative au tout-routier, cette nouvelle ligne commerciale va largement contribuer à faciliter les déplacements, le train restant, je le rappelle, le mode de transport le moins polluant.

agir environnement

Halte aux incivilités

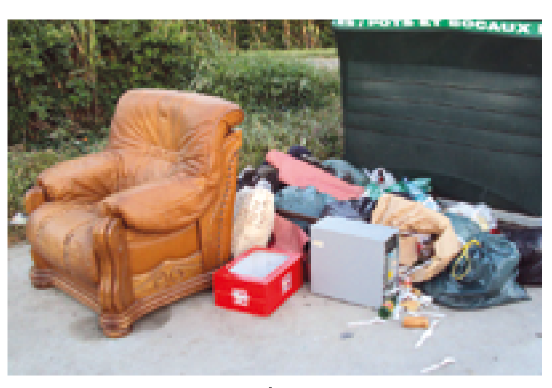
Dépôts d'ordures ménagères sauvages, bouteilles en verre cassées sur le sol, poubelles et points d'apport volontaires vandalisés : ce sont plus de 1 000 interventions qui sont réalisées chaque année par les équipes intercommunales de propreté urbaine et de collecte des déchets.
Pourtant, la CCPRO fait au mieux pour éviter ces incivilités et faciliter le tri des déchets pour chacun :

- 4 déchetteries à disposition sur le territoire,
- collecte gratuite des encombrants pour les particuliers,
- 2 ambassadeurs du tri disponibles pour conseiller.

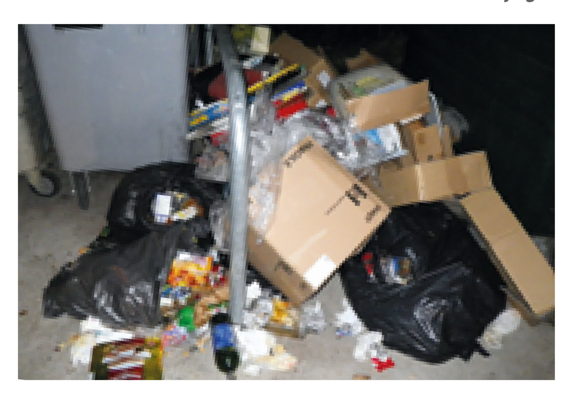
Pour que notre environnement reste agréable, un effort collectif est indispensable !

Faites vos demandes d'enlèvement d'encombrants sur :
www.ccpro.fr/environnement/dd/encombrants

Pour joindre un médiateur du tri : 04 90 03 01 52



En 2014, les incivilités et les actes de vandalisme sur le territoire de la CCPRO ont coûté 250 000 € et nécessité plus de 1 000 interventions d'enlèvement et de nettoyage.



Restauration écologique du Bras des Arméniers

Le bras des Arméniers à Châteauneuf-du-Pape a bénéficié, en début d'année, d'importants travaux pour améliorer la qualité de l'eau, gérer le risque d'inondation et favoriser la biodiversité.

Ainsi, la jussie, plante aquatique envahissante, a été arrachée sur 3 hectares, des mares ont été creusées sur certaines zones et des roseaux ont été plantés.

Le bras des Arméniers est un espace naturel très riche mais aussi très fragile, ses visiteurs doivent le respecter et participer à sa protection.

Pour le découvrir, un sentier écologique de 2 km a été mis en place par la CCPRO. Jalonné de panneaux d'information, il est gratuit et accessible depuis l'islon Saint Luc.



Travaux réalisés par la Compagnie Nationale du Rhône
Montant : 732 650 €
Participation CCPRO : 37 000 € (5%).



Le mot de Christian TORT, vice président à l'environnement

Quel est le coût pour la CCPRO des incivilités?
Des efforts ont été faits depuis de nombreuses années avec la mise en place du tri sélectif, de l'accès gratuit aux déchetteries, de distributions gratuites de bacs et sacs dédiés, du ramassage hebdomadaire des encombrants.
Malgré cela, les incivilités persistent et ont un coût important pour la collectivité : ils sont estimés à environ 250 000 € par an. Pour l'instant, nous poursuivons la prévention par des actions d'information, mais, à partir de la prochaine rentrée de septembre, les différentes polices municipales seront sensibilisées à nouveau et seront en droit d'engager des contraventions voire des procès verbaux.
Par ailleurs le Décret du 25 Mars 2015 vient renforcer les pouvoirs de police en matière de dépôts sauvages de déchets sur la voirie.
En effet, des sanctions en cas d'abandon de détritus passent de 150€ à 450€.

agir économie

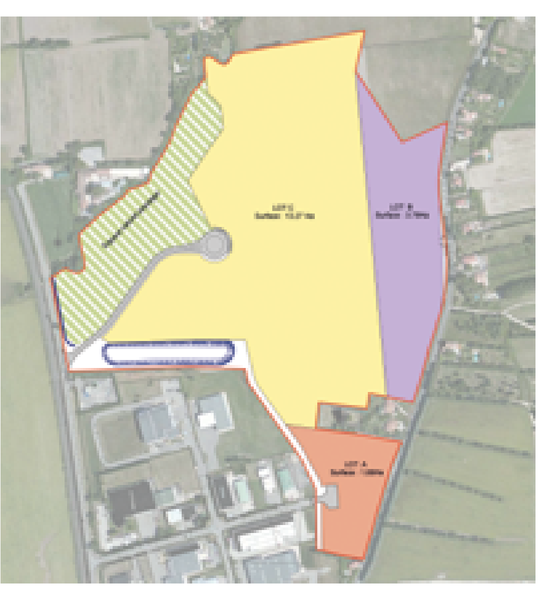
Nouveau creuset économique, Grange Blanche 2 voit le jour

Au cours du second semestre 2015, la CCPRO aménagera 24 hectares dans la nouvelle Zone d'Activités Economiques (ZAE) réalisée dans la continuité de Grange Blanche 1 à Courthézon : **Grange Blanche 2** (GB2).

Ce projet d'envergure, qui a nécessité des années de procédures, va pouvoir accueillir des activités diversifiées : tertiaire, artisanat, logistique, PME/PMI.

A ce jour, 37 000 m² sont toujours disponibles.
Dans le choix des entreprises retenues, le nombre d'emplois créés et/ou transférés est un critère fondamental.

Pour toute information, contactez Maria Cusumano du service développement économique de la CCPRO au 04 90 03 01 55 ou par mail : m.cusumano@ccpro.fr



Depuis 2007, 2 976 000 € ont été investis par la CCPRO pour la réalisation de ce projet : acquisition des terrains, fouilles et redevances archéologiques, assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux.

Des outils pour l'emploi

Avec plus de 240 agents, la CCPRO est un employeur de taille pour le territoire, et son action en direction du tissu économique local en fait un important relais de l'emploi.

A l'occasion de deux évènements en faveur de l'emploi qui se tenaient sur son territoire, la CCPRO a marqué sa présence :

> en février, au *Forum Objectif Emploi* organisé par Sorgues.
> en avril, au *Forum de l'emploi* organisé par Pôle Emploi à Orange.

Ces salons étaient également l'occasion de présenter les nombreuses missions que la CCPRO exerce pour le compte de ses communes membres.



Les directions des ressources humaines *et du* développement local et de l'emploi *de la CCPRO, partenaires des forums emploi à Orange ▲ et à Sorgues ▼.*





Le mot de Thierry LAGNEAU, vice président à l'économie

Grange Blanche 2 : Pourquoi un EcoParc ?
Le Conseil Départemental accorde une aide financière aux collectivités qui créent, réhabilitent ou développent des sites économiques.
Ce soutien est conditionné au respect d'une charte élaborée autour de 4 critères : l'accessibilité, le traitement paysager, une gestion environnementale de la zone, la mise en place d'animations et de services.

En créant la zone de la Grange Blanche 2, nous avons saisi l'opportunité de ce dispositif qui correspond à la conception que nous nous faisons de l'environnement économique : lieu de travail, lieu de vie, lieu d'épanouissement , dans un cadre rationnel de l'utilisation comme de l'aménagement de l'espace.

talent local

90 ans du Cellier des Princes

Du 2 avril au 30 septembre, le Cellier des Princes accueille une exposition dans ses murs : « Châteauneuf-du-Pape, un cru au fil des ans ». La CCPRO est partenaire de ce rendez-vous ludique à découvrir en famille.

Dans le cadre de son action en faveur du développement touristique, la CCPRO a participé au financement de cette exposition pour sa dimension intercommunale.
En effet, après le semestre passé à la cave coopérative, l'exposition sera accueillie à Bédarrides, Châteauneuf-du-Pape, Jonquières, Orange et Sorgues : les autres communes de la CCPRO productrices de cette Appellation d'Origine Contrôlée.

Quand la Fédération des producteurs de Châteauneuf-du-Pape et le Cellier des Princes mettent leur énergie en commun, il en ressort une exposition dynamique qui parle de l'histoire de l'appellation, des terroirs et de célébrités !
Le président de la cave, Jocelyn Bressy explique : « *L'exposition permet aux visiteurs de comprendre les méthodes culturales et de vinification qui sont très rigoureuses pour assurer la qualité de ce vin* ».

Châteauneuf-du-Pape, un cru au fil des ans

Exposition du 1er avril au 30 septembre.
Entrée libre et gratuite 7/7,
8h30-19h du lundi au samedi
et 9h-18h dimanches et jours fériés.

Tél : +33 (0) 04 90 70 21 50

www.cellierdesprinces.fr



Cet été en Communes

***Les Jazz Caudalies*, à Bédarrides**
4, 11 et 18 Juillet, à 18h
Espace jeunes et Cave Font de Michelle
Tél : 04 90 33 01 48
www.ville-bedarrides.fr

***Fête du melon* de Caderousse**
4 et 5 juillet, dans le village.
Tél : 04 90 51 90 69
www.caderousse.fr

***Fête de la Véraison*, à Châteauneuf-du-Pape**
Du 31 juillet au 2 août, dans le village
Tél : 04 90 83 57 57
www.chateauneufdupape.org

***Fête d'été* de Courthézon**
5 juillet, 10h-18h, dans le village.
Tél : 04 90 70 72 06
www.courthezon.fr

***Les égarés se dorent la pilule*, à Jonquières**
1er et 2 août, devant l'ancienne gare.
Tél : 04 90 70 59 04
www.jonquieres.fr

***Les Zest'ivales* d'Orange**
10, 11 et 12 juin, 21h30, Théâtre antique
Tél : 04 90 51 45 00
www.ville-orange.fr

***Les Festifourires*, à Sorgues**
Du 21 au 27 juin.
Tél : 04 86 19 90 90
www.ville-sorgues.fr

Retrouvez les programmes complets sur les sites Internet des Communes





Le mot de Serge FIDÈLE, vice président à la communication

Quelles sont vos priorités en matière de communication en 2015 ?
La proximité, le dialogue et l'information sont nos trois priorités pour 2015. La proximité passe par la présence de la CCPRO lors de manifestations communales : forums de l'emploi, fêtes populaires ... à cette occasion nous serons présents sur un stand où nous informerons le public sur nos missions. Lors de ces manifestations, nous serons à l'écoute des citoyens pour recueillir leur avis sur la communication intercommunale. Enfin, nous menons un travail de rafraîchissement de nos supports de communication ; la nouvelle maquette de ce magazine en est une illustration.

MA NOUVELLE GARE EN FETE

Samedi 30 Mai
10h-17h

Avignon

Bédarrides

Jonquières

Orange

Châteauneuf-du-Pape

Courthézon

Caderousse

Gare de Sorgues
Châteauneuf-du-Pape

CCPRO

Ville de Sorgues

Animations enfants gratuites !

Petit train à vapeur
Spectacle de rue
Manège

Allez-y avec...



Plus d'informations et programme sur : **www.ccpro.fr** ou sur **www.sorgues.fr**













